

Mettre en oeuvre un dispositif anti blanchiment LCB/FT dans les établissements financiers

RS2735 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313, 313r, 313p
Formacode(s)	41077
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ERI CONSULTING · SIRET : 81261974000010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification permet à tout salarié d'un établissement financier (banque, compagnie d'assurance, société de gestion...) évoluant dans (ou souhaitant évoluer vers)

les domaines de la conformité, des risques ou du contrôle et souhaitant maîtriser les dispositifs LCB/FT (Lutte Anti Blanchiment/Financement du Terrorisme), de disposer des clés pratiques pour organiser et mettre en œuvre un dispositif LCB/FT efficace. De pouvoir couvrir tous les domaines de risques de l'institution financière. Et d'arriver à jouer un rôle central pour améliorer le dispositif de contrôle interne de son établissement.

Cette certification permet aussi à des consultants de sociétés de conseil (en management, en stratégie, ESN) intervenant en mission dans des établissements financiers d'appréhender les mécanismes de la lutte anti blanchiment LCB/FT afin de mener au mieux leur mission ou d'en réaliser de nouvelles.

Public concerné :

- Responsables LCB/FT, Fraude, contrôle permanent, filière risques, conformité et audit
- Collaborateurs des départements LCB/FT, fraude, contrôle permanent, conformité et risque opérationnel
- Consultants débutants ou confirmés de sociétés de conseil évoluant dans le domaine de la finance

La certification doit permettre à toute personne l'ayant obtenue de participer activement à la mise en œuvre et de faire vivre un dispositif de Lutte Anti Blanchiment/Financement du Terrorisme au sein d'une institution financière (banque, compagnie d'assurance, établissement de paiement...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le responsable de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme réalise les missions suivantes :

- Maîtriser le cadre légal utile à l'exercice du métier de responsable LCB-FT (examiner les textes applicables, décrypter l'organisation de la lutte anti-blanchiment dans le monde et en France)
- Organiser la veille réglementaire et adapter (rédiger) les procédures internes de la banque en fonction de leur évolution
- Établir une déclaration de soupçons TRACFIN (distinguer les cas devant faire l'objet d'une déclaration, définir la procédure de déclaration)
- Analyser et évaluer l'exposition aux risques LCB-FT (distinguer les professionnels concernés par les obligations de lutte anti-blanchiment et identifier les méthodes de blanchiment d'argent sale et de financement du terrorisme)
- Participer à l'amélioration de la « connaissance du client » et à la recherche du « bénéficiaire effectif » à travers la mise en place d'outils, de revue des dossiers existants et de préconisations
- Connaître les principaux outils informatiques standards mis à disposition (FISERV, FIRCOSOFT...)
- Réaliser des missions de contrôles
- Rédiger les reportings de suivi et de prévention des risques et de synthétiser les documents sous forme de tableaux de bord pour la Direction (rédaction de fiches et de rapports de contrôles, restitution des travaux)

- Proposer des plans d'amélioration (notamment en fonction des dysfonctionnements constatés)
- Analyser les risques et les sanctions en cas de non-respect des obligations
- Former/Informer les collaborateurs de l'entreprise

D'une façon générale, le responsable du contrôle permanent doit être capable :

- de savoir analyser et synthétiser
- de conduire un projet en toute autonomie
- de savoir s'exprimer (formuler, présenter, transmettre)
- de développer sa diplomatie et sa pédagogie envers les collaborateurs
- d'accompagner le changement dans l'entreprise

La certification s'articule autour de 5 pôles majeurs :

- 1- Le cadre général de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
 - Les réglementations LCB-FT (4ème Directive), Bâle III, AMF, SOX, COSCO, MIF...
- 2- L'organisation d'un dispositif de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
 - Distinguer et positionner les acteurs de la LCB-FT
 - Connaître l'étendue des missions
 - Identifier le risque de mise en jeu de la responsabilité et les sanctions en cas de non-respect des obligations
- 3- Les risques liés à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
 - Établir une cartographie des risques
 - Identifier et classer les risques majeurs
 - Évaluer et définir le niveau d'exposition aux risques
- 4- L'organisation de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
 - Acquérir les réflexes de diligence et de réaction face aux anomalies constatées
 - Vérifier les obligations relatives à la connaissance du client
 - Rechercher les bénéficiaires effectifs
- 5- La rédaction d'un reporting
 - Établir une déclaration de soupçons

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Idéalement travailler dans un environnement bancaire ou assurantiel (au sein des fonctions conformité, contrôle, audit ou risques opérationnels) ou a minima connaître les grandes lignes de la réglementation prudentielle.

Aucun niveau spécifique requis en termes de diplôme.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2735/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	12 660 €
Coût moyen par dossier	2 532 €
Durée moyenne	14 h
Période	06/2020 – 11/2021
France compétences	90 %

Reste à charge titulaire	7 %
---------------------------------	------------

France Travail	3 %
-----------------------	------------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.